



**DELEGATION GENERALE A LA SOLIDARITE NATIONALE ET A
LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION (TAAZOUR)**

PROGRAMME DARI POUR AMELIORER LE CADRE DE VIE DES COUCHES VULNERABLES

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

**OBJET : CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 23 INFRASTRUCTURES SCOLAIRES
REPARTIS EN 23 LOTS DANS WILAYAS DU PAYS**

1. Cet Avis à manifestation d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de TAAZOUR pour l'année 2022.
2. La Délégation Générale TAAZOUR a dégagé dans le cadre de l'exécution de son budget 2022 des fonds, afin de financer le suivi des travaux de Construction des Logements Sociaux dans plusieurs villes de l'Intérieur du Pays, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de suivi des travaux de **construction de construction de 23 établissements scolaires et de 02 postes de santé à l'intérieur du Pays repartis en 23 lots distincts. Les travaux de construction seront exécutés dans 23 localités et villes de l'intérieur du pays.** Le délai d'exécution des travaux est de sept (7) mois pour tous les lots, exception faite des **lots 2 et 12** dont le délai d'exécution est de **12 mois chacun.**
3. Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objet la présélection des bureaux d'études internationaux ou nationaux spécialisés, soumissionnant seuls ou en groupement et disposant de capacités techniques suffisantes pour réaliser le contrôle et le suivi des travaux de construction de 500 logements.
Les prestations demandées se résument comme suit :
 - ✓ Mobilisation du personnel nécessaire à la surveillance et au contrôle au cours des trois phases des prestations (phase I avant le démarrage des travaux ; phase II pendant l'exécution des travaux et phase III après l'exécution des travaux).
 - ✓ Etablissement des rapports et plans rendant compte du déroulement des travaux.Il reste entendu que les travaux envisagés faisant l'objet de contrôle sont :
 - Les Installations de chantier
 - Les Etudes d'Exécution
 - La Préparation du terrain - Terrassements
 - La réalisation d'Ouvrages d'Art – Génie Civil ;
4. tous les candidats fourniront les documents suivants :
 - lettre de candidature ;
 - Présentation du Bureau ;
 - Capacités techniques :
 - Expérience générale dans les domaines des études et de contrôle des travaux de construction neuve ou de réhabilitation de bâtiments et travaux de génie civil.
 - Expérience spécifique dans les domaines de contrôle et la surveillance des travaux construction de bâtiments en BA.
 - moyens humains et matériels ; ;
 - et toutes autres informations qu'ils jugeront utiles de communiquer.
5. la liste de candidat sera arrêtée suite à une évaluation des références propres à chaque Bureau comme suit :
 - Expérience générale (30%)
 - Expérience spécifique (70%)
6. La Délégation Générale TAAZOUR invite, les Bureaux ou groupement des Bureaux disposant de capacités techniques et financières à présenter un dossier de candidature.

Les candidats individuellement ou dans le cadre d'un groupement devront justifier de leur expérience acquise dans les domaines du contrôle et suivi des travaux.
NB : les projets non attestés ne seront pas comptés.
7. les dossiers de candidatures (en quatre exemplaires ` un Original et trois copies') devront être adressés au plus tard le 06/10/2022 à 12 h à l'adresse indiqué ci-après :
Monsieur Le Président de la Commission de Passation des Marchés de TAAZOUR, Lot 105 –ilot B Nord – TVZ, en face du Guichet unique, Nouakchott - Mauritanie
Fait à Nouakchott le 19/09/2022
Le Secrétaire Général
Samba Salem